

À : François Racine
Jean-Guy Lajeunesse
Yves Legault
Jean-Guy Bleau
François Robillard
Frédérique Lanthier

**AVIS DE CONVOCATION
SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

AVIS spécial vous est par la présente donné par la soussignée qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est convoquée par la mairesse, Sonia Paulus, pour être tenue le jeudi 12 août 2021 à 12h00, à l'hôtel de ville située au 3000 chemin d'Oka à Sainte-Marthe-sur-le-Lac et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

1. *Modification du règlement 678-3* modifiant le règlement 678 décrétant une dépense et un emprunt de 51 529 000\$ pour la réfection, le rehaussement et le prolongement de la digue ;
2. Subvention- Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) 2019-2023 ;
3. Mandat à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ)- achat de différents bacs et mini-bacs de cuisine pour la collecte des matières résiduelles ;
4. Période de question ;
5. Levée de la séance.

BIEN QUE la séance aura lieu en présence du public, nous vous invitons à nous faire parvenir vos questions selon la procédure temporaire utilisée lors des séances ordinaires du conseil :

- Vos questions ne peuvent porter que sur les sujets à l'ordre du jour susmentionné ;
- Vous êtes invités à faire parvenir vos questions à l'adresse courriel suivante: information@vsmsll.ca ou en laissant un message sur la boîte vocale du 450-472-7310 poste 144 afin que celles-ci soient redirigées vers les membres du conseil municipal ;
- Les questions pour cette séance extraordinaire doivent être reçues au plus tard **jeudi le 12 août à 8h30** ;
- Pour que vos questions puissent être prises en considération, vous devez nous indiquer votre nom complet ainsi que votre adresse de résidence ;

Considérant que les places sont limitées en raison des mesures sanitaires, vous devez vous inscrire afin d'assister à la séance. Pour ce faire, vous pouvez faire parvenir votre demande d'inscription par courriel au information@vsmsll.ca ou en laissant un message sur la boîte vocale du 450-472-7310 poste 144. Tout comme dans le cas des séances ordinaires, l'enregistrement de la séance sera disponible sur notre site Internet le vendredi 13 août 2021.

Le 11 août 2021


M^e Sonia Paulus
Mairesse